

PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 RÈGLES POUR LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS ET LES FOURNISSEURS DE SERVICE

DANGER :

Transmission du virus par inhalation de gouttelettes respiratoires contaminées générées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue, ou par absorption de ces gouttelettes par les muqueuses de la bouche et des yeux, ce qui peut se produire :



- en étant en contact rapproché avec une personne infectée; ou
- en touchant votre visage (nez, bouche ou yeux) avec vos mains après qu'elles aient été contaminées par les gouttelettes générées par une personne infectée ou déposées sur les surfaces et les objets que cette personne a utilisés.

Vous devez protéger les voies susmentionnées, c'est-à-dire votre nez, votre bouche, vos yeux et vos mains, qui sont le mode de transmission de la COVID-19.

En arrivant au magasin, présentez-vous au comptoir de service pour annoncer votre arrivée et signer le registre des visiteurs. Demandez le directeur ou la directrice de magasin, ou le directeur ou la directrice en service. Pour prévenir la propagation de la COVID-19, nous nous attendons à ce que vous respectiez les directives ci-dessous lorsque vous travaillez dans l'un de nos magasins :

1 PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ

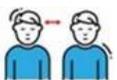
- Nous vous demandons de respecter les règles suivantes. En cas de doute, communiquez avec le directeur ou la directrice du magasin avant le début des travaux.

2 PROTÉGEZ LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES ASSOCIÉS ET CLIENTS DE LOWE'S

- Ne pénétrez pas dans des locaux de Lowe's Canada si vous avez des symptômes, faites de la fièvre, toussiez ou éternuez.

3 RESPECTEZ TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- **Hygiène respiratoire de base** : Toussez ou éternuez dans le creux de votre bras (et non dans vos mains) ou dans un papier-mouchoir.
- **Salutations** : Ne serrez pas la main aux gens. Saluez-les plutôt de la tête ou de la main.
- **Étiquette de table** : Ne partagez pas de nourriture, de boissons ou d'ustensiles (sans d'abord les nettoyer avec de l'eau et du savon) avec d'autres personnes.
- **Distanciation sociale** : Restez toujours à une distance sécuritaire d'au moins 2 mètres (6 pieds) des autres personnes, et surtout des personnes qui éternuent/toussent, pour empêcher les gouttelettes respiratoires d'atteindre votre visage et vos mains.
- **Lavage des mains avec de l'eau et du savon** :



Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau. Cela suffit à tuer le virus s'il se trouve sur vos mains.

Lavez-vous les mains après avoir toussé/éternué et fréquemment lorsque vous touchez des surfaces et des objets qui pourraient être contaminés.

Objectif : Pour éliminer tous les risques lorsque vous touchez votre visage, vous devez vous laver les mains soigneusement.

Produits à utiliser : Tous les savons pour les mains et le corps sont efficaces, de même que le savon à vaisselle.

Protection des actifs et sécurité

- **Lavage des mains avec du désinfectant pour les mains :**

Si vous n'avez pas accès à un évier, lavez-vous les mains fréquemment avec du désinfectant pour les mains en gel, mousse ou liquide (aussi connu sous le nom de « solution hydroalcoolique ») pour tuer le virus s'il se trouve sur vos mains.

Objectif : Pour éliminer tous les risques lorsque vous touchez votre visage, vous devez vous laver les mains soigneusement.

Produits à utiliser : Désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool.

- **Directives :** Lavez-vous fréquemment les mains avec du désinfectant pour les mains.

- ✓ Mettez suffisamment de produit dans la paume de votre main pour recouvrir complètement vos deux mains.
- ✓ Frottez le produit sur vos paumes, sur le dos de vos mains, entre vos doigts et sous vos ongles.



- **Nez, bouche, yeux :**

Plus vous protégez ces parties de votre visage, plus vous réduisez les risques.

Évitez de toucher votre visage : cela peut être difficile, car nous le faisons en moyenne 250 fois par jour.



4 RESPECTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION COLLECTIF (EPC), LA SIGNALISATION ET LES AFFICHES



- **EPC :** Des cônes orange, des bannières de sécurité, **des écrans en verre plexi**, etc. sont en place pour prévenir l'exposition aux dangers ou pour vous indiquer de redoubler de vigilance.
- **Signalisation et affiches :** Du ruban de sécurité a été apposé sur le plancher pour indiquer les distances sécuritaires (distanciation sociale), et des affiches sur le lavage adéquat des mains (pendant 20 secondes) ont été installées.

5 PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) REQUIS

- **Gants :** Les gants ne vous protègent pas contre le virus, car il peut se loger sur vos gants et vous infecter si vous touchez votre visage (nez, bouche et yeux) avec vos gants. Le lavage fréquent des mains (avec de l'eau et du savon ou du désinfectant pour les mains) offre une protection supérieure aux gants.

Toutefois, respectez les directives suivantes si vous choisissez de porter des gants :

-Portez des gants jetables en latex (caoutchouc) ou en nitrile (polymère synthétique) si vous êtes allergique au latex. Les gants en vinyle ne sont pas recommandés.

-Évitez de toucher votre visage (nez, bouche et yeux) avec vos gants, et jetez-les après les avoir utilisés.

-Lavez-vous les mains (avec de l'eau et du savon ou du désinfectant pour les mains) après avoir jeté vos gants.

EPI requis : Gants jetables en latex/nitrile

- **Masque :** Les associés de Lowe's en bonne santé n'ont pas l'obligation de porter un masque.

Seules les personnes infectées par le virus doivent en porter un pour éviter d'exposer les autres aux gouttelettes respiratoires qu'elles génèrent. Le personnel médical et ambulancier et les personnes qui s'occupent d'une personne malade doivent aussi en porter un.



6 GARDER LA ZONE DE TRAVAIL PROPRE ET BIEN RANGÉE

- **Activités de nettoyage et de désinfection des surfaces/objets :**

Nettoyez et désinfectez soigneusement les surfaces/objets après chaque utilisation. Assurez-vous de bien nettoyer les surfaces/objets avant de les désinfecter. Pour que la désinfection soit efficace, les surfaces/objets doivent être exempts de résidus, de graisse, d'huile et de savon. Ensuite, rincez-les bien avec de l'eau. Faites appel au directeur ou à la directrice en service si vous avez besoin de matériel de nettoyage.

Pour désinfecter les surfaces/objets, utilisez un essuie-tout imbibé de solution à base de javellisant se composant de 1 part de javellisant pour 9 parts d'eau (p. ex., 10 ml de javellisant dans 90 ml d'eau)¹.

¹Source : Santé Canada

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>

Activités obligatoires de nettoyage et de désinfection	Activités obligatoires de nettoyage et de désinfection après la fermeture
<ul style="list-style-type: none"> ✓ De 6 h à 10 h ✓ De 14 h à 18 h 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ De 20 h 30 à 22 h 30

Instructions d'utilisation (solution à base de javellisant domestique) :

- ✓ Les solutions à base de javellisant domestique perdent rapidement leur efficacité et doivent être renouvelées chaque jour.
- ✓ Le javellisant doit être dilué avec de l'eau froide (et non chaude).
- ✓ Versez-le javellisant dans l'eau (et non le contraire).
- ✓ N'utilisez jamais de produits nettoyants pour la salle de bain, de produits acides (y compris du vinaigre) et de produits qui contiennent de l'ammoniaque.
- ✓ Le javellisant est un produit corrosif  (pH alcalin de 11,5 à 13,5) qui peut brûler les yeux et la peau. Lorsque vous préparez une solution, portez des lunettes de sécurité et des gants pour vous protéger contre les éclaboussures. La fiche de données de sécurité (FDS) est mise à votre disposition.
- ✓ Si des éclaboussures atteignent vos yeux ou votre peau, rincez à grande eau pendant 15 minutes.

7 AVISEZ IMMÉDIATEMENT LE DIRECTEUR DE MAGASIN

- Veuillez nous aviser immédiatement si vous croyez avoir des symptômes de la COVID-19. Pour veiller à la sécurité de nos associé(e)s et client(e)s, nous vous demandons de quitter le magasin immédiatement si vous toussiez, éternuez ou faites de la fièvre.

Accusé de réception

Je, soussigné, déclare avoir lu et compris les **directives ci-dessus**, et je m'engage à les respecter en tout temps. Je comprends que le non-respect de ces directives pourrait se traduire par une interdiction de poursuivre mes travaux à titre d'entrepreneur spécialisé ou de fournisseur de services pour Lowe's Canada. Je reconnais avoir lu cette clause.

Nom et prénom (en lettres moulées) :	Signature :
Nom de l'entreprise :	Date :